





Chef d'établissement 1^{er} degré (1/3)

Choisi et nommé par sa tutelle, le Chef d'établissement reçoit une lettre, des mains de l'évêque qui encadre sa mission. Il a une mission de dirigeant, une mission éducative et aussi une vraie mission ecclésiale. Dans les statuts du Chef d'établissement, nous pouvons y lire : « avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission donnée par l'autorité de tutelle, il a, en permanence, la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

Il lui est confié une communauté éducative qui se constitue autour de lui et il lui revient d'en assurer l'unité, en donnant à chaque membre la possibilité d'exprimer ses talents au service de tous.

Son action s'exerce au service des élèves, sur l'ensemble de ses collaborateurs et auprès des familles. Il a la responsabilité du projet éducatif de l'établissement, des projets pédagogiques, de leur cohérence et de leur mise en œuvre.

Dans sa mission, le Chef d'établissement porte plusieurs casquettes dont les principales sont :



1) La gestion des ressources humaines :

Il est le garant d'une dynamique collective d'équipe qui s'appuie sur la complémentarité des profils et des compétences de ses collaborateurs. Il s'assure que l'ensemble des personnels dont il a la charge est investi d'une mission éducative, quels que soient les profils des postes occupés. Il inscrit, de ce fait, non seulement sa mission dans une mission de ressources humaines mais également dans une valorisation des richesses humaines comme le rappelle les statuts du Chef d'établissement à l'article 2.1

« Garant de l'unité de la communauté éducative, le Chef d'établissement s'efforce de fédérer toutes les énergies autour d'un projet commun qu'il anime, en veillant à la cohérence des engagements et des activités de tous. »

2) Le pilotage des activités et des projets pédagogiques et éducatifs :

C'est lui qui anime la communauté éducative pour assurer la cohérence des actions et la cohérence des acteurs. Il veille, sous un mode collaboratif, à mobiliser l'ensemble des acteurs selon des démarches qui facilitent le développement des projets innovants. Pour cela il met en place des modes d'administration permettant aux acteurs de faire l'expérience de l'intelligence collective (art 2.1 statuts du Chef d'établissement).

Il revient en propre au Chef d'établissement, dans le respect du principe de subsidiarité, *« de rappeler le projet éducatif, d'impulser, d'animer, d'accompagner et de coordonner les équipes, en déléguant et en faisant confiance. »*

[suite](#)

Chef d'établissement 1^{er} degré (2/3)

3) La gestion administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'établissement :

La gestion administrative, économique, financière, matérielle et immobilière est au service du projet d'établissement. Dans ce cadre, le Chef d'établissement collabore pleinement avec le conseil d'administration afin de mettre en œuvre une stratégie. Il est garant de la sécurité des biens et des personnes.

4) La communication, la représentation et la contribution de l'établissement sur les plans institutionnels, professionnels et territorial

Le Chef d'établissement travaille en réseau et en partenariat avec d'autres instances. Il élabore le plan de communication et développe des partenariats diversifiés pour mener à bien une stratégie en interne comme en externe. Il est le garant de la manière dont les valeurs de l'organisation sont portées, présentées et respectées, en interne comme en externe (art 2.3 des statuts du Chef d'établissement).

« Il est le premier responsable du lien de l'établissement qu'il dirige avec les autres établissements des divers réseaux auxquels celui-ci appartient. Il anime la communauté éducative en l'ouvrant et en la rendant participante d'une mission éducative qui dépasse les limites de l'établissement. Il a le souci constant de construire et de développer les liens avec les acteurs de proximité : autorités de l'État, collectivités territoriales, entreprises, associations, etc. »

5) Mission ecclésiale et pastorale du Chef d'établissement :

C'est sur lui que repose la responsabilité d'une annonce explicite de l'Évangile. Il met en œuvre des actions, avec une équipe pastorale, pour que les membres de sa communauté puissent avoir l'occasion d'entendre parler de Jésus et de le rencontrer personnellement. Le Chef d'établissement favorise l'ouverture à la dimension spirituelle des membres de toute la communauté éducative (art 2.5 des statuts du Chef d'établissement).

« Pour assurer la proposition de la foi chrétienne, dont il est le garant devant l'autorité de tutelle, le Chef d'établissement promeut une animation pastorale, adaptée aux besoins de la communauté éducative, en cohérence avec les orientations de la tutelle et la vie de l'Église diocésaine et de ses paroisses. À cette fin, il constitue une équipe d'animation pastorale qui peut comporter des professionnels et des bénévoles. »

Il doit promouvoir le bien commun et avoir une attention portée aux plus petits et aux plus faibles.

Bref, si vous trouvez tout cela assez « théorique », je vous propose de résumer ces quelques règles en images...

[suite](#)

Chef d'établissement 1^{er} degré (3/3)

Règle numéro 1 : plusieurs choses à la fois le Chef d'établissement fera et beaucoup de café, il boira.



Règle numéro 2 : plusieurs métiers, il exercera.



Et parfois même ceux-là :



Règle numéro 3 : son cerveau de la surcharge cognitive, il préservera.



Règles numéro 4 : toujours son calme, il gardera.



Règle numéro 5 : épuisé, ses journées, il finira.



Le rôle, la mission et le quotidien d'un professeur des écoles

Quelle est ma mission d'enseignante ?

Vaste question qui pourrait finalement trouver une réponse assez académique dans le référentiel de compétences du maître : cet outil liste les habiletés que le professeur des écoles doit développer, travailler et exercer.

Mais à bien y réfléchir, enseigner ne semble pas être qu'une somme de compétences à maîtriser. C'est d'abord un métier que je vis comme une vocation c'est-à-dire comme un appel : appel du Seigneur à servir les élèves qui me sont confiés, patiemment, fidèlement, dans le labeur et l'humilité d'un quotidien qui parfois exalte et parfois désespère.

En réalisant petit à petit les enjeux de la mission qui m'était confiée, une certaine angoisse a pu m'envahir, m'amenant à douter de mes capacités à assumer cette charge : suis-je suffisamment formée ? N'est-ce pas beaucoup de travail pour le salaire perçu et un fruit qui m'échappe ? Est-il réellement possible aujourd'hui d'instruire et d'éduquer librement ? Lorsqu'on observe la densité de nos journées, la complexité des relations humaines, des relations avec les parents, la dureté et la violence du monde dans lequel nos élèves grandissent, le constat d'une crise de la transmission, l'exigence d'accompagner chacun dans ses spécificités, les nouveaux défis qui se présentent à nous sur le plan éducatif, en faisant porter à l'école ce que la société ou les familles ne portent plus... il y a en effet de quoi se questionner sur la faisabilité et le sens que nous pouvons donner à notre profession, spécialement dans le contexte actuel.

Alors de quelle mission s'agit-il réellement et pourquoi y répondre ?

C'est tout d'abord parce que je sais intimement que le Seigneur m'a appelée, qu'il me rend capable et m'accompagne pas à pas en donnant chaque jour grâce après grâce. Il passe très concrètement par une collègue qui rend service, une direction qui écoute, un enfant qui fait de son mieux et se dépasse, un parent qui remercie, une atsem qui épaula. Il passe par une communauté éducative qui malgré les difficultés rencontrées, continue de manifester son

désir d'avancer ensemble vers un bien commun. Et parfois, une seule de ces étincelles permet de raviver le feu pour longtemps.

Puis, je pense qu'il revient aujourd'hui à l'enseignant d'apprendre aux élèves à se confronter aux limites. Non pas des limites qui diminuent, restreignent ou atrophiaient, mais bien des limites qui permettront ensuite d'apprendre, d'épanouir et de vivre heureux. La limite est perçue négativement, comme empêchante et castratrice. Et pourtant, l'intelligence a besoin de ces limites, de poser des limites au-delà desquelles il n'y a plus de vie sociale possible. On ne peut pas « tout » penser ou « tout » autoriser. Les élèves se construisent dans un cadre fixé qui pose des bornes à ne pas dépasser. C'est en les intégrant que l'enfant qui nous est confié sera capable d'être libre et responsable.

Enfin, cette mission concerne des enfants : mes élèves, que je dois précisément « élever » en assurant leur croissance. Il s'agit d'une élévation de leurs capacités, de leurs talents, de leurs aptitudes intellectuelles, physiques, psychologiques mais aussi spirituelles. Mon métier consiste à tout mettre en œuvre pour assurer leur édification. Dans l'enseignement catholique, nous ne recherchons pas uniquement la performance académique. Nous avons ce souci continu de la personne dans sa totalité et son unicité. Il nous revient donc d'assurer certes la formation intellectuelle de nos élèves, d'éveiller leur esprit critique mais aussi de développer leurs talents, de susciter en eux le désir de faire le bien, de les tourner vers Dieu.

Heureusement, dans cette mission, nous ne sommes pas seuls. C'est bien la force d'une communauté qui croit et espère !

Amélie THES, Enseignante à l'École Fénelon Toulon



Enseignante spécialisée dans l'enseignement catholique, une mission riche et tellement diversifiée !

J'ai débuté ma mission **d'enseignante spécialisée** en 2014 après plus de 20 ans d'enseignement ordinaire et quelques années de direction. Celle-ci s'est encore plus diversifiée depuis 3 ans avec l'obtention de mon CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive).

Aujourd'hui mes journées se partagent entre la prise en charge des élèves à besoins particuliers, mon rôle de personne ressource auprès des collègues et des parents, les rendez-vous avec les parents d'élèves, la mise en place des équipes éducatives et faire le point régulièrement avec les différents professionnels et partenaires de type orthophonistes, neuropsychologues, psychomotriciens, etc...

L'élaboration des dossiers pour la MDPH fait partie également de ma mission (Gevasco, accompagnement des parents, mise en place des équipes de suivi de scolarité et mise en œuvre des PPS)

Depuis cette année et suite à notre formation en neurosciences, un nouveau projet a vu le jour avec la mise en place d'un espace flexible (matériel adapté et pédagogie coopérative) et l'élaboration de co-projets. (co-enseignement, co-intervention). Ce projet a pu se réaliser grâce au travail de coopération avec l'APEL de l'établissement (montage de dossiers et obtention de subventions).

Etre au plus près des élèves en difficultés, de leurs familles mais aussi des collègues pour différencier, proposer des aménagements adaptés, diversifier les supports pédagogiques et méthodes utilisées, rechercher de nouveaux outils occupent le quotidien de l'enseignant spécialisé.

Sandra Berger, Ecoles Stanislas Saint-Raphaël & Saint-François de Paule Fréjus



Professeur des écoles stagiaire

Il y a 3 ans, j'ai sauté le pas de la reconversion professionnelle pour me tourner vers le métier que je voulais faire enfant : devenir maîtresse d'école.

Ayant suivi une grande partie de ma scolarité en établissement catholique, c'est tout naturellement que je me suis tournée vers ce type d'enseignement. J'en apprécie les valeurs d'humanisme, de bienveillance et de respect, ainsi que l'aspect communautaire.

Le concours en poche et un congé parental plus tard, me voici en poste en tant que professeur des écoles stagiaire au Cours Fénelon.

Cette année à deux vitesses est riche et dense, et demande rigueur et organisation.

En effet, en tant que Professeur des écoles stagiaire, ma semaine est divisée en deux temps : j'enseigne en classe de CE1 les lundis et mardis – je partage donc la classe avec une autre enseignante. Les jeudis et vendredis, je suis en formation à l'ISFEC à Marseille.

Mes semaines sont rythmées par les fiches de préparation, les progressions et les programmations pour ma classe, mais également par les cours et les aller-retours à Marseille.

Les professeurs des écoles stagiaires sont suivis par une tutrice de terrain et une tutrice ISFEC, qui leur rendent visite plusieurs fois par an afin de les accompagner dans leur pratique.

J'ai la chance d'être dans la même école que ma tutrice de terrain, ce qui nous permet d'échanger avec elle quotidiennement.

A la fin de cette année, j'espère être titularisée et continuer à évoluer et m'épanouir dans l'enseignement.

Aurélie GRECH-MOURETTE



Assistante Spécialisée en Ecole Maternelle (ASEM)

A 47 ans, passer d'un emploi d'Assistante de Direction à celui d'Assistante Maternelle, c'est un sacré challenge mais quand on a toujours voulu travailler avec les enfants et qu'on le fait au sein de l'école Sainte Anne, cela devient un pur bonheur !

Ma mission, mon rôle :

- Assister l'enseignante et les enfants durant les différents moments et activités de leur journée au sein de l'école et lors des sorties extérieures.

Plus précisément, cela signifie que j'assiste l'enseignante dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques, que j'aide l'enfant dans son acquisition de l'autonomie (habillage, repas, hygiène...), que je suis présente lors de l'accueil des enfants ou de leurs parents le matin et le soir, que je surveille les récréations, que je veille sur leur sécurité, que j'accompagne lors des sorties scolaires, que je m'assure du bon état et du stock du matériel de classe et que je participe au petit nettoyage et au rangement des locaux et que j'encadre les enfants avant, pendant et après la prise des repas.

Mon quotidien :

Il est riche, il est varié, il est intense, il est fatigant, il m'apporte et m'apprend énormément, il m'épanouit.

Il faut être attentif et patient, apprendre à rester à sa juste place auprès de l'enseignant mais aussi de l'enfant (je ne suis pas une « maitresse bis » et je ne suis pas une « maman bis », je ne dois pas les remplacer et outrepasser mes fonctions), il faut être disponible et savoir entretenir de bonnes relations avec tous les acteurs (enfants, parents, équipe éducative) et tout cela avec le maximum de bienveillance ainsi qu'une dose d'autorité.

Faire en sorte que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles, qu'épanouissement et bien être soient au cœur de notre quotidien restent l'essentiel à mon avis.

Avoir beaucoup de patience et d'énergie et ne pas craindre le bruit sont également des qualités requises pour ce très beau métier.

Sophie LOVERA, 52 ans, ASEM depuis 5 ans à l'Ecole Sainte Anne de Saint Tropez



Mon quotidien d'enseignante suppléante

En tant qu'enseignante suppléante à l'école primaire du Cours Fénelon, ma mission est double cette année : enseigner aux élèves de CP à mi-temps, puis m'immerger dans le monde de l'enseignement spécialisé, en regroupement d'adaptation. Cette diversité enrichissante m'offre une perspective unique sur l'enseignement et me pousse à développer des compétences variées.

Mon parcours : Mon parcours professionnel reflète ma passion pour l'éducation et ma volonté constante de contribuer au développement des enfants. Après avoir obtenu ma licence en psychologie et complété un Master 1, j'ai exercé le métier d'AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) en lycée, apportant un soutien essentiel aux élèves en situation de handicap pendant deux enrichissantes années. Ce cursus en psychologie et la mission d'AESH sont aujourd'hui des atouts dans mon accompagnement avec les élèves au quotidien. Forte de cette expérience, j'ai entrepris un Master MEEF pour me préparer à un rôle plus direct dans l'enseignement. Depuis 2019, en tant qu'enseignante suppléante, j'interviens dans divers niveaux, avec une prédominance marquée en tant qu'enseignante spécialisée. J'ai également assumé la fonction d'enseignante coordonnatrice en ULIS TFC (troubles des fonctions cognitives) en collègue au Cours Fénelon, renforçant ma compréhension des besoins éducatifs spécifiques des élèves en situation de handicap et développant mes compétences en coordination pédagogique. Cette diversité d'expériences a orienté ma vision de l'éducation inclusive et renforcé ma détermination à créer un environnement d'apprentissage épanouissant pour tous les élèves.

Ma semaine type :

Classe de CP : Ma semaine débute avec l'effervescence des petits élèves de CP. Préparer les contenus de cours, avec un suivi du programme, nécessite une préparation minutieuse et une attention particulière pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. En CP, les journées sont énergiques entre les bases de la lecture, de la numération, les arts, des moments d'activités sportives ou créatives, entre deux actes de « bobologie ». Pendant que les élèves déjeunent, je poursuis mon travail en corrigeant leurs travaux et en vérifiant les acquis de leurs apprentissages. En fin de journée, j'accompagne les enfants jusqu'au portail, échangeant brièvement avec les parents. Une journée dense et intense.

Classe de regroupement d'adaptation : L'autre moitié de ma semaine, je bascule dans un autre univers éducatif. La classe de regroupement d'adaptation demande une approche différente. Les élèves présentent des besoins spécifiques, et mon rôle est de les accompagner dans leur progression. Enseigner en co-intervention aux côtés de mes collègues du primaire, échanger avec les différents professionnels de santé, préparer des ateliers de remédiation en mathématiques et en français, participer aux réunions

éducatives, aux rencontres parents-enseignants et aux formations sont autant d'occasions d'accompagner au plus près chaque enfant.

Mes missions au sein de l'école : En tant qu'enseignante suppléante, je porte plusieurs casquettes au sein de l'école. Mes missions, variées, incluent la préparation des contenus de cours et une participation active aux réunions éducatives ainsi qu'aux rencontres parents-enseignants, des aspects cruciaux de mon rôle. Les échanges, qu'ils soient formels ou informels, avec mes collègues sont essentiels pour renforcer la cohérence éducative et pédagogique. La gestion de la classe et des conflits entre les élèves fait également partie des missions d'un enseignant.

Les défis rencontrés : La vie d'une enseignante suppléante n'est pas sans embûches. La précarité salariale (avec des erreurs ou des retards de paiement de la part du rectorat pouvant parfois durer plusieurs mois sans percevoir la totalité de mon salaire) est une réalité à laquelle je fais face. Être nommée pour remplacer un enseignant du jour au lendemain nécessite une adaptabilité et une réactivité constantes qui entraînent une forte surcharge cognitive. Un suppléant peut être amené à intervenir dans plusieurs écoles différentes sur une seule semaine. S'adapter aux différents niveaux des élèves dans les classes et en regroupement d'adaptation demande une grande flexibilité pédagogique et intellectuelle.

Les qualités développées : Ces expériences uniques ont développé chez moi des qualités essentielles. Mon adaptabilité est mise à l'épreuve chaque jour, jonglant entre ma classe de CP, le Regroupement d'Adaptation, et des remplacements de dernière minute. Ce qui me fait tenir, c'est la certitude que ma mission éducative contribue au bien-être des enfants. La diversité de mes missions a forgé en moi une grande polyvalence dans le monde de l'enseignement. On peut toutefois regretter le manque de reconnaissance et de valorisation des suppléants.

Marquée par la diversité des missions et la richesse des expériences, chaque jour apporte son lot de défis et de satisfactions, renforçant ma conviction que l'éducation est la mission essentielle et première au sein de la société.

Malou SCHMITT

